

SYNDICAT MIXTE DU GRAND LEGUE
Comité syndical du 22 mars 2019

DELIBERATION 2019-II-001

Compte administratif 2018 du syndicat mixte du Grand Ligué

Date de la convocation : 11 mars 2019

Nombre de voix des membres en exercice : 12 voix

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mars, les membres du Comité syndical du Grand Ligué, dûment convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département (Saint-Brieuc) ;

Étaient présents :

Pour le Département des Côtes d'Armor : M. Gérard BLEGEAN, M. Alain CADEC, Mme Nadège LANGLAIS, M. Christian PROVOST,

Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération : M. Bruno JONCOUR, M. Ronan KERDRAON, M. Jean-Marie MOUNIER.

Pour le Conseil Régional de Bretagne : M. Pierre KARLESKIND, Mme Sylvie GUIGNARD, Mme Gaëlle NIQUE.

Absents représentés : M. Jean-Yves DE CHAISEMARTIN a donné pouvoir à M. Alain CADEC,

Absents excusés : M. Thierry BURLOT, (Conseil régional).

Mme GAUTIER, payeuse départementale, assistait à la séance.

Vu le rapport n°2019-II-001 présenté par M. le Président du syndicat mixte ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M 52 au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu le compte de gestion 2018 présenté par Madame la Payeuse Départementale.

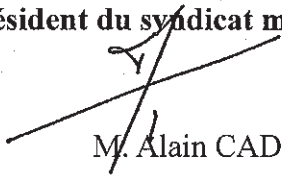
M. Alain CADEC confie la Présidence à M. Bruno JONCOUR, Vice-Président du syndicat mixte et quitte la séance. Sous la Présidence de M. Bruno JONCOUR, le **Comité syndical**, après en avoir délibéré, décide :

- **De constater** que le compte administratif 2018 est strictement conforme au compte de gestion 2018 ;

- **D'adopter** le compte administratif du syndicat mixte du Grand Ligué pour l'exercice 2018 tel que présenté par le Président.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Président du syndicat mixte,


M. Alain CADEC

SYNDICAT MIXTE DU GRAND LEG
Comité syndical du 22 mars 2019

Envoyé en préfecture le 02/04/2019
 Reçu en préfecture le 02/04/2019
 Affiché le
 ID : 022-200041648-20190322-19_II_001-DE

Rapport n° 2019-II-001

EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2018

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif du Syndicat Mixte du Grand Ligué pour l'exercice 2018. Le compte laisse apparaître les résultats suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		67 351,78 €		174 635,14 €	0,00 €	241 986,92 €
Opérations de l'exercice	241 497,62 €	234 167,54 €	103 196,63 €	126 000,00 €	344 694,25 €	360 167,54 €
Totaux	241 497,62 €	301 519,32 €	103 196,63 €	300 635,14 €	344 694,25 €	602 154,46 €
Résultat de l'exercice 2018 (hors report)		-7 330,08 €		22 803,37 €		
Résultats de Clôture		60 021,70 €		197 438,51 €	0,00 €	257 460,21 €
Restes à réaliser					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	60 021,70 €	0,00 €	197 438,51 €	0,00 €	257 460,21 €
RESULTAT DEFINITIF	0,00 €	60 021,70 €	0,00 €	197 438,51 €	0,00 €	257 460,21 €

La section de fonctionnement se présente ainsi :

Les recettes de l'exercice 2018 s'élèvent à 234 167,54 € auquel s'ajoute le résultat positif d'exploitation de l'exercice 2017 de 67 351,78 € portant les recettes de fonctionnement à 301 519,32 €.

Les recettes de fonctionnement sont constituées

- des contributions des trois structures selon la répartition suivante :

Conseil départemental des Côtes d'Armor : 40 % soit 52 000 €

Région Bretagne : 35 % soit 45 500 €

Saint Brieuc Agglomération : 25 % soit 32 500 €

- de la compensation partielle par la Région Bretagne de la subvention réparation navale à hauteur de 102 260 €
- des recettes de redevance du domaine à hauteur de 1 006,54 €
- de la compensation du Supplément familial de traitement de l'année 2016 pour 901 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 241 497,62 € et concernent :

- ♦ le versement d'une subvention d'équilibre à la CCI pour la réparation navale (161 590 €)
- ♦ l'achat de fournitures administratives ;
- ♦ la sous-traitance de prestations de services (service paie, cotisation Mégalis Bretagne..)

- ◆ La cotisation à l'assurance groupe au Centre de gestion pour les risques
- ◆ les indemnités de conseil ;
- ◆ la rémunération de nos agents en poste à mi temps, et les charges agents mis à disposition dans le cadre de la conduite d'opération liée au projet de construction d'un 4ème quai ;
- ◆ les indemnités de résiliation de marché avec Artelia (2017)

La section de fonctionnement présente un résultat de clôture positif de 60 021,70 € prenant en compte la reprise du résultat positif d'exploitation de l'exercice 2017. Les dépenses de fonctionnement sont inférieures aux prévisions notamment en raison du recrutement à compter du 1^{er} octobre de notre directrice.

La section d'investissement se présente ainsi :

Les recettes d'investissement de l'exercice s'élèvent à 126 000 € auxquelles s'ajoute un résultat de clôture 2017 de 174 635,14 € portant les recettes totales de l'exercice à 300 635,14 €.

Les recettes d'investissement sont constituées des contributions des membres (126 000 €) selon la répartition suivante :

- Conseil départemental des Côtes d'Armor : 40 % soit 50 400 €
- Région Bretagne : 35 % soit 44 100€
- Saint Brieuc Agglomération : 25 % soit 31 500 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 103 196,63 € et concernent :

- les frais d'études liées au projet de 4^e quai
- le nom de domaine www.grandlegue.org.

La section d'investissement présente un résultat positif de 197 438,51 € prenant en compte le résultat positif reporté de l'exercice 2017. Ce montant résulte du décalage des dépenses pour les études liées au 4^e quai.

Ces résultats sont conformes à ceux du compte de gestion du trésorier qui vous sont présentés dans le rapport suivant.

Je vous propose donc :

- de constater que le compte administratif est strictement conforme au compte de gestion du Trésorier,
- d'adopter le compte administratif du Syndicat Mixte du Grand Légué pour l'exercice 2018, tel que présenté ci dessus.

Le Président du syndicat mixte du Grand Légué,



M. Alain CADEC

Annexe 2 (suite) – Compte administratif 2018 – Section d'investissement

INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Libellé nature/article	BP 2018	DM1	TOTAL VOTE 2018	REALISE 2018
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			300 635,14	0,00 €	300 635,14	300 635,14
001		report d'exécution inv estissement N-1	174 635,14		174 635,14	174 635,14
<i>dont recettes réelles</i>			126 000,00	0,00 €	126 000,00	126 000,00
16	1641	Emprunts		0,00 €	-	
13	1312	Subvention Conseil régional	44 100,00		44 100,00	44 100,00
13	1313	Subvention d'investissement du Département	50 400,00		50 400,00	50 400,00
13	1314	Subvention de l'agglomération	31 500,00		31 500,00	31 500,00
<i>Sous total contributions membres</i>			126 000,00	-	126 000,00	126 000,00
13	13172	Subvention FEDER – Projet FLIP			-	
13	1326	Subvention CCI – Quai Armez			-	
Total chapitre 13			126 000,00	-	126 000,00	126 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			300 635,14	0,00 €	300 635,14	103 196,63
<i>dont dépenses réelles</i>			300 635,14	0,00 €	300 635,14	103 196,63
<i>opération financière</i>			-	-	-	-
16	1641	Remboursement du capital de la dette		0,00 €	-	
Programme 11 – construction 4° quai Port de Commerce			300 635,14	-	300 635,14	103 196,63
20	2031	Frais d'études	299 000,00	0,00 €	299 000,00	102 896,32
20	2033	Frais d'insertion	1 000,00		1 000,00	
20	2051	concessions et droits similaires	600,00		600,00	300,31
<i>sous total chapitre 20</i>			300 600,00	-	300 600,00	103 196,63
21	2181	Installations générales (frais d'établissement)			-	
23	232	Immobilisations incorporelles en cours	35,14	0,00 €	35,14	
<i>dont dépenses d'ordre</i>			-	0,00 €	-	-
Résultat d'investissement			-	-	-	197 438,51

Annexe 2 – Compte administratif 2018 – Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT							
Chapitre	Article	Libellé nature/article	BP 2018	VC	DM1	TOTAL VOTE 2018	REALISE 2018
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			303 000,00	-	0,00 €	303 000,00	301 519,32
<i>dont recettes réelles</i>			235 648,22		0,00 €	235 648,22	234 167,54
013	6419	Remboursement sur rémunération de personnel	1 648,22			1 648,22	901,00
TOTAL CHAPITRE 013			1 648,22			1 648,22	901,00
74	7472	Participation de la Région (35%)	45 500,00			45 500,00	45 500,00
74	7473	Participation du Département (40%)	52 000,00		0,00 €	52 000,00	52 000,00
74	7474	Participation de l'Agglomération (25%)	32 500,00		0,00 €	32 500,00	32 500,00
<i>Sous total contributions membres</i>			130 000,00	-	0,00 €	130 000,00	130 000,00
74	7472	versement CRB réparation navale	103 000,00			103 000,00	102 260,00
TOTAL CHAPITRE 74			233 000,00	-	0,00 €	233 000,00	232 260,00
75	757	Redevance concessionnaire	1 000,00		0,00 €	1 000,00	1 006,54
TOTAL CHAPITRE 75			1 000,00	-	0,00 €	1 000,00	1 006,54
<i>dont excédent de fonctionnement reporté (002)</i>			67 351,78			67 351,78	67 351,78
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			303 000,00	-	0,00 €	303 000,00	241 497,62
<i>dont dépenses réelles</i>			303 000,00	-	-	303 000,00	241 497,62
022	022	Dépenses imprévues	4 000,00			4 000,00	
011	6064	Fournitures administratives	1 000,00		0,00 €	1 000,00	995,91
011	611	Contrats de prestation de services	2 000,00		0,00 €	2 000,00	1 013,40
011	6161	Primes d'assurances	6 000,00		0,00 €	6 000,00	2 638,80
011	6168	Primes d'assurances	4 000,00		0,00 €	4 000,00	1 349,44
011	6157	Études et recherches	4 000,00			4 000,00	
011	6225	Indemnités de conseil	710,00			710,00	322,90
011	62268	Honoraires	2 000,00		0,00 €	2 000,00	
011	6231	Annonces et insertions	1 000,00			1 000,00	
011	6233	Foires et exposition	1 000,00		0,00 €	1 000,00	
011	6251	Voyages et déplacement	700,00			700,00	74,10
011	6281	Cotisation MEGALIS	1 000,00		0,00 €	1 000,00	288,00
Total chapitre 011			23 410,00	-	0,00 €	23 410,00	6 682,55
012	6218	Autre personnel extérieur	48 000,00			48 000,00	40 552,00
012	6332	Cotisations versées au FNAL	1 000,00			1 000,00	19,00
012	6336	Cotisation au CNFPT et au CDG	2 000,00			2 000,00	256,00
012	64111	Rémunération du personnel titulaire	42 000,00			42 000,00	22 999,63
012	6451	Cotisation à l'URSSAF	9 000,00			9 000,00	3 949,00
012	6453	Cotisation aux caisses de retraite	9 000,00			9 000,00	3 665,31
012	6478	autres frais de personnel	1 000,00			1 000,00	415,93
total chapitre 012			112 000,00	-	-	112 000,00	71 856,67
65	65737	Subventions autres établissements publics locaux	161 590,00			161 590,00	161 590,00
Total chapitre 65			161 590,00			161 590,00	161 590,00
66	66111	Intérêts des emprunts et des dettes			0,00 €	-	-
Total chapitre 66			-		0,00 €	-	-
67	6711	Intérêts moratoires et pénalités de marché	2 000,00			2 000,00	1 368,20
Total chapitre 67			2 000,00	-	-	2 000,00	1 368,20
<i>dont dépenses d'ordre</i>					0,00 €	-	-
<i>dont virement à la section d'investissement (023)</i>						-	-
Résultat de fonctionnement			-	-	-	-	60 021,70

Annexe 1 – Compte administratif 2018 – Synthèse

Fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
chapitre	montant BP	exécuté	chapitre	montant BP	exécuté
020 – Dépenses imprévues	4 000,00 €	0,00 €	013 – Atténuations de charges	1 648,22 €	901,00 €
011 – Charges à caractère général	23 410,00 €	6 682,55 €	74 – Dotations, Subventions et participations	233 000,00 €	232 260,00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	112 000,00 €	71 856,87 €	75 – Autres produits de gestion courante	1 000,00 €	1 006,54 €
65 – Autres charges de gestion courante	161 590,00 €	161 590,00 €		0,00 €	0,00 €
66 – Charges financières	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
67 – Charges exceptionnelles	2 000,00 €	1 368,20 €		0,00 €	0,00 €
Total dépenses de l'exercice	303 000,00 €	241 497,62 €	Total Recettes de l'exercice	235 648,22 €	234 167,54 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté			002 – Résultat de fonctionnement reporté	67 351,78 €	67 351,78 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	303 000,00 €	241 497,62 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	303 000,00 €	301 519,32 €
			Résultat de fonctionnement		60 021,70 €

Investissement

DEPENSES			RECETTES		
Opérations	montant BP	exécuté	chapitre	montant BP	exécuté
OPFI – Opération financière	0,00 €	0,00 €	10 – Dotations, fonds divers, réserves		
Programme 11 – Construction 4 ^e quai au Port de Commerce	300 635,14 €	103 196,63 €	13 – Subventions d'investissement	126 000,00 €	126 000,00 €
			16 – Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
Total dépenses de l'exercice	300 635,14 €	103 196,63 €	Total Recettes de l'exercice	126 000,00 €	126 000,00 €
001 – Solde d'exécution de la section d'inv. reporté	0,00 €	0,00 €	001 – Solde d'exécution de la section d'inv. reporté	174 635,14 €	174 635,14 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	300 635,14 €	103 196,63 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	300 635,14 €	300 635,14 €
			Résultat de fonctionnement		197 438,51 €

- ♦ La cotisation à l'assurance groupe au Centre de gestion pour les risques
- ♦ les indemnités de conseil ;
- ♦ la rémunération de nos agents en poste à mi temps, et les charges sociales afférentes ainsi que les agents mis à disposition dans le cadre de la conduite d'opération liée au projet de construction d'un 4ème quai ;
- ♦ les indemnités de résiliation de marché avec Artelia (2017)

La section de fonctionnement présente un résultat de clôture positif de 60 021,70 € prenant en compte la reprise du résultat positif d'exploitation de l'exercice 2017. Les dépenses de fonctionnement sont inférieures aux prévisions notamment en raison du recrutement à compter du 1^{er} octobre de notre directrice.

La section d'investissement se présente ainsi :

Les recettes d'investissement de l'exercice s'élèvent à 126 000 € auxquelles s'ajoute un résultat de clôture 2017 de 174 635,14 € portant les recettes totales de l'exercice à 300 635,14 €.

Les recettes d'investissement sont constituées des contributions des membres (126 000 €) selon la répartition suivante :

- Conseil départemental des Côtes d'Armor : 40 % soit 50 400 €
- Région Bretagne : 35 % soit 44 100€
- Saint Brieuc Agglomération : 25 % soit 31 500 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 103 196,63 € et concernent :

- les frais d'études liées au projet de 4^e quai
- le nom de domaine www.grandlegue.org.

La section d'investissement présente un résultat positif de 197 438,51 € prenant en compte le résultat positif reporté de l'exercice 2017. Ce montant résulte du décalage des dépenses pour les études liées au 4^e quai.

Ces résultats sont conformes à ceux du compte de gestion du trésorier qui vous sont présentés dans le rapport suivant.

Je vous propose donc :

- de constater que le compte administratif est strictement conforme au compte de gestion du Trésorier,

- d'adopter le compte administratif du Syndicat Mixte du Grand Légué pour l'exercice 2018, tel que présenté ci dessus.

Le Président du syndicat mixte du Grand Légué,



M. Alain CADEC

SYNDICAT MIXTE DU GRAND LÉGUÉ
Comité syndical du 22 mars 2019

Rapport n° 2019-II-001

EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2018

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif du Syndicat Mixte du Grand Légué pour l'exercice 2018. Le compte laisse apparaître les résultats suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		67 351,78 €		174 635,14 €	0,00 €	241 986,92 €
Opérations de l'exercice	241 497,62 €	234 167,54 €	103 196,63 €	126 000,00 €	344 694,25 €	360 167,54 €
Totaux	241 497,62 €	301 519,32 €	103 196,63 €	300 635,14 €	344 694,25 €	602 154,46 €
Résultat de l'exercice 2018 (hors report)		-7 330,08 €		22 803,37 €		
Résultats de Clôture		60 021,70 €		197 438,51 €	0,00 €	257 460,21 €
Restes à réaliser					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	60 021,70 €	0,00 €	197 438,51 €	0,00 €	257 460,21 €
RESULTAT DEFINITIF	0,00 €	60 021,70 €	0,00 €	197 438,51 €	0,00 €	257 460,21 €

La section de fonctionnement se présente ainsi :

Les recettes de l'exercice 2018 s'élèvent à 234 167,54 € auquel s'ajoute le résultat positif d'exploitation de l'exercice 2017 de 67 351,78 € portant les recettes de fonctionnement à 301 519,32 €.

Les recettes de fonctionnement sont constituées

- des contributions des trois structures selon la répartition suivante :

Conseil départemental des Côtes d'Armor : 40 % soit 52 000 €

Région Bretagne : 35 % soit 45 500 €

Saint Brieuc Agglomération : 25 % soit 32 500 €

- de la compensation partielle par la Région Bretagne de la subvention réparation navale à hauteur de 102 260 €
- des recettes de redevance du domaine à hauteur de 1 006,54 €
- de la compensation du Supplément familial de traitement de l'année 2016 pour 901 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 241 497,62 € et concernent :

- ♦ le versement d'une subvention d'équilibre à la CCI pour la réparation navale (161 590 €)
- ♦ l'achat de fournitures administratives ;
- ♦ la sous-traitance de prestations de services (service paie, cotisation Mégalis Bretagne..)